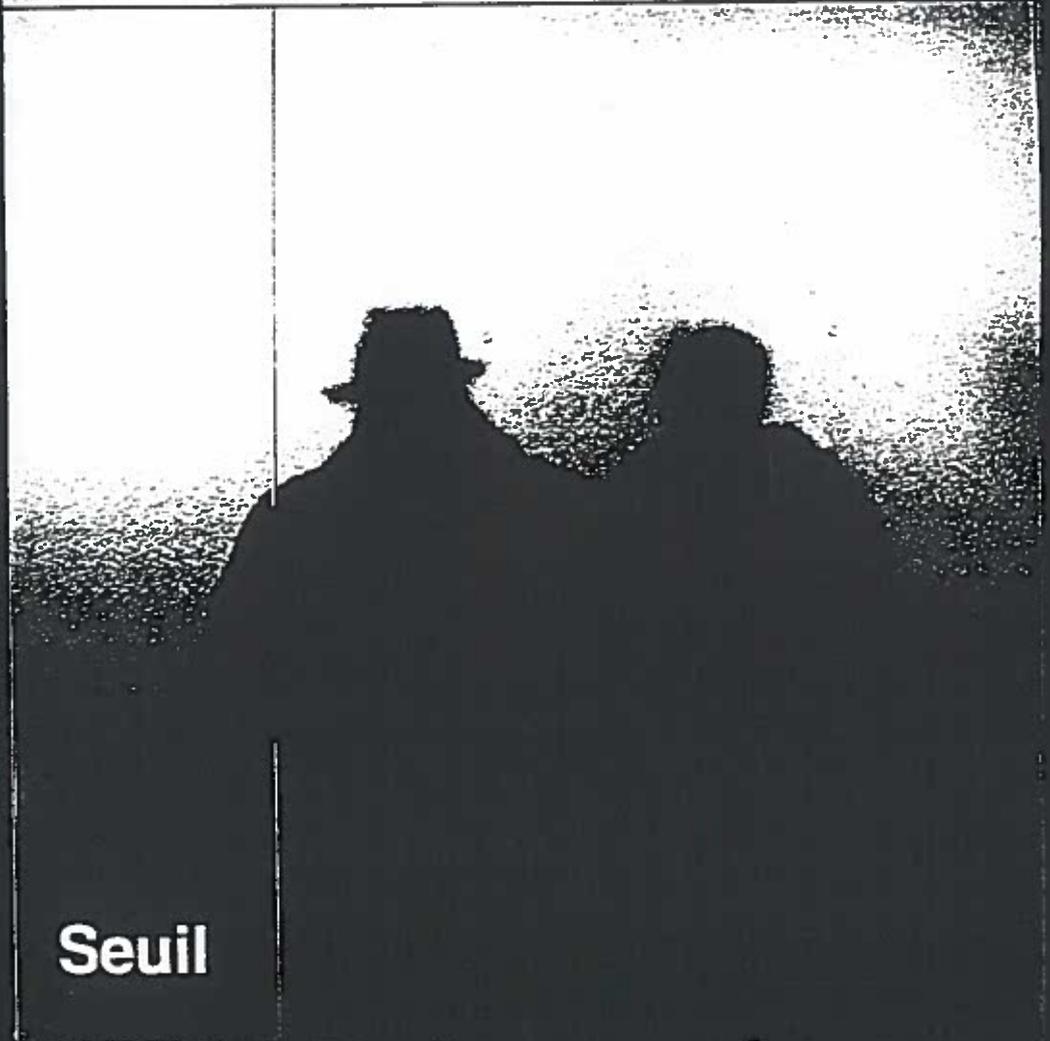


Jean-Paul Brunet



La police de l'ombre

Indicateurs et provocateurs
dans la France contemporaine



Seuil

enserré dans tout un réseau de contraintes. Si des cas de provocation policière sont avérés, ce ne peut être par exemple qu'au niveau d'un brigadier responsable d'un car et de quelques hommes.

Le vrai problème de la police d'aujourd'hui n'est pas celui de la provocation, c'est celui du commandement. Car ainsi qu'on le verra au chapitre XII, la machine policière est une machine très lourde et parfois peu efficace dans les opérations de maintien de l'ordre. Comme me l'explique un de mes témoins, tout l'appareil fonctionne selon les réactions attendues du « patron », c'est-à-dire du préfet de police à Paris. Si l'on sait qu'en cas d'incident grave ou de dérapage, le « patron » va tempêter, toute la hiérarchie fait preuve de prudence. Si l'on sent qu'au contraire il n'en sera pas fâché outre mesure et qu'il couvrira les excès, tous les débordements sont possibles. Le premier profil est celui de Maurice Grimaud : ses adversaires de droite l'accusent d'avoir temporisé en mai 1968 et d'avoir étiré sur tout un mois des événements qui, à les en croire, n'auraient pas dû dépasser quelques jours ; du moins n'a-t-il eu à déplorer aucun mort au cours de ce bouleversement social sans précédent. Le second profil est celui de Maurice Papon, préfet à poigne, qui eut sans doute la difficile mission de sauvegarder l'ordre public à Paris durant la guerre d'Algérie, mais dont la responsabilité morale est engagée dans deux affaires qui ont porté une tache indélébile sur l'honneur de la police française : le drame de Charonne (la répression d'une manifestation contre la guerre d'Algérie fit huit morts devant cette station de métro, le 8 février 1962), et la nuit de honte du 17 octobre 1961 (où les ratonnades policières à grande échelle provoquèrent la mort d'au moins 150 manifestants du FLN). C'est aussi un problème de commandement qui, dans la nuit du 5 au 6 décembre 1986, est à l'origine des excès commis au Quartier latin par le peloton des voltigeurs motoportés et qui ont abouti à la mort du jeune étudiant Malik Oussekin. Entendu par la Commission sénatoriale d'enquête, Bernard Deleplace cite les instructions transmises par le réseau radio de la Préfecture de police, vers 1 h 30 du matin : « Allez-y, intervention très, très énergique » ; ces ordres, estime le secrétaire général de la FASP, « ne pouvaient que conduire à des débordements »²⁹. Effectivement tous les témoignages réunis et vérifiés par la Ligue des

droits de l'Homme établissent que « l'action du PVM a été d'une brutalité aveugle, les motos fonçant sur les trottoirs et les moniteurs frappant toutes personnes se trouvant sur leur chemin et spécialement des isolés et des passants inoffensifs. Bien plus, dépassant sans doute les consignes, les agents poursuivaient leur 'gibier' jusque dans les porches d'immeubles, mettant pied à terre et s'acharnant sur des passants déjà tombés à terre. C'est ainsi qu'est mort Malik Oussekin, mais de nombreuses autres victimes ont eu des traumatismes graves et certaines des séquelles importantes »³⁰.

« Il y a de tout chez nous », me dit un ancien haut fonctionnaire de la police, « nous avons des fous, des mégalos, des paumés... » « N'écrivez surtout pas ça ! » ajoute-t-il aussitôt, craignant sans doute que je prenne son propos au pied de la lettre. Mais il en va de même pour tout grand service public... Le problème est seulement plus grave pour la police en raison des responsabilités spécifiques qui sont les siennes. C'est la raison pour laquelle, poursuivait mon interlocuteur, « nous devons tenir nos hommes », « une discipline quasi militaire est notre seul moyen de faire fonctionner nos services de maintien de l'ordre sans trop d'anicroches »...

Si elle n'émane pas de l'institution policière, la provocation peut provenir de certains groupes liés à des éléments extrémistes de la police. Lors des événements de mai-juin 1968, le Service d'action civique (SAC), troupe de choc du mouvement gaulliste, puis les Comités de défense de la République (CDR) créés le 24 mai pour s'opposer à la « chienlit » dénoncée par le général de Gaulle, auraient joué, selon certains témoignages, un véritable rôle de provocation. Pour ces groupes extrémistes fervents de l'ordre, il importait que le régime fût sauvé et qu'une répression impitoyable mit un terme immédiat à l'« anarchie » générale. Peu après les événements de 1968, deux CRS assurèrent à une journaliste que les gaullistes avaient parachuté des groupes de choc parmi les étudiants. Ils se rassemblaient le matin aux abords des Invalides ou de l'École militaire, puis – affirment les deux témoins – partaient manifester, c'est-à-dire casser et piller, voire construire des barricades et agir en professionnels de la guérilla urbaine³¹. Ce témoignage appelle deux remarques préalables :

La police de l'ombre

Indicateurs et provocateurs dans la France contemporaine

L'historien des mouvements sociaux rencontre assez vite dans ses recherches un acteur discret : l'*indicateur*. Travaillant sur les archives de la police, il lit des rapports, des dossiers individuels, des comptes rendus de réunions, etc., tous documents qui ont été fournis par les hommes de l'ombre, les indics.

Jean-Paul Brunet est devenu familier de ces cartons d'archives et des hommes qui les avaient emplis. Il a voulu connaître mieux ces auxiliaires involontaires de la recherche historique.

A travers nombre d'affaires du XIX^e et du XX^e siècle, l'auteur trace une typologie passionnante de ces policiers très spéciaux et, à l'aide de documents de police très récents, il tente d'évaluer le rôle de provocation que beaucoup prêtent à l'institution policière elle-même.

Jean-Paul Brunet

Né en 1938, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire et docteur ès lettres et sciences humaines, est professeur d'histoire contemporaine à l'université de Paris-VIII. Spécialiste de la société et de la vie politique françaises, il a publié de nombreux travaux sur la banlieue rouge, le communisme, le socialisme et les fascismes français.



782020 124973

En couverture : photo Magrean- Jerrican.

ISBN 2.02.012497-1/ Imprimé en France 10-90

 F

LES ÉDITIONS HACHETTE & J.B. Y. PARIS 9